



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bicyclettes

Question écrite n° 107115

## Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le renforcement de la sécurité de la conduite à bicyclette. Une campagne nationale de prévention permettrait de sensibiliser tous les usagers de la voie publique sur les dispositions du code de la route ainsi que sur certains principes de bonne conduite des cyclistes et des conducteurs de véhicules. Elle pourrait également mettre en valeur la nécessité de se protéger (casque, gilet) mais aussi l'intérêt que la pratique du vélo présente tant pour la santé que pour l'environnement. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet.

## Texte de la réponse

La pratique du vélo étant en très nette augmentation ces dernières années, les questions de sécurité entourant ce mode doux en développement sont en effet un enjeu vital. Néanmoins, la catégorie des usagers du vélo bénéficie d'une nette amélioration en 2010, avec une diminution de 9,3 % de sa mortalité routière (pour une moyenne de - 6,6 % pour l'ensemble des usagers). Ces bons résultats permettent d'espérer que les messages de prévention diffusés par la Sécurité routière, mais aussi par toutes les parties prenantes, notamment les collectivités locales et les associations d'usagers, ont été entendus. Ainsi, par exemple, la Sécurité routière a diffusé en 2009 et 2010 200 000 brochures dédiées aux conseils de sécurité pour l'usage du vélo. Chaque communiqué de presse de Bison futé au printemps ou à l'été reprend ces mêmes conseils, consultables également en permanence sur le site du petit Indien. La Sécurité routière, comme un grand nombre de collectivités locales, a également lancé une grande campagne d'information lorsque la nouvelle réglementation instaurant le double sens cyclable dans certaines rues en sens interdit (zones 30 et zones de rencontre) est entrée en vigueur le 1er juillet 2010.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Schneider](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107115

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2011, page 4392

**Réponse publiée le :** 16 août 2011, page 8833